

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 81400083.2

51 Int. Cl.³: **A 47 G 7/04**
A 47 H 27/00

22 Date de dépôt: 21.01.81

30 Priorité: 29.01.80 FR 8002051

43 Date de publication de la demande:
05.08.81 Bulletin 81/31

84 Etats contractants désignés:
BE CH DE GB IT LI NL

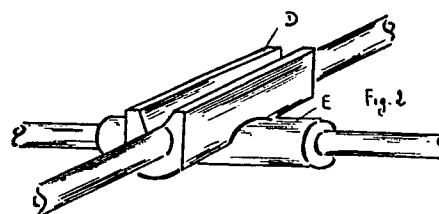
71 Demandeur: **Plantegenest, Yves Marie Jean**
31, Rue Saint - Floxel
F-14400 Bayeux(FR)

72 Inventeur: **Plantegenest, Yves Marie Jean**
31, Rue Saint - Floxel
F-14400 Bayeux(FR)

54 **Assemblage des éléments constitutifs d'un porte-jardinière.**

57 Dispositif concernant l'assemblage d'un Porte-Jardinière dont les éléments essentiels sont constitués par un ou plusieurs crochets et par une ou plusieurs barres d'appui (en A, B et C de la Fig. 1). Le dispositif comporte une ou plusieurs pièces d'assemblage (fonction du nombre de crochets) du type de celle représentée en Fig. 2, où la barre d'appui est enfilée en E et le crochet emboîté en D. L'application de ce système est schématisé par les Fig. 3 et 4, ces Fig. matérialisant l'idée qui préside à l'invention, à savoir: l'assemblage, par le moyen d'une double articulation, des pièces constitutives de la monture, permettant, hors service, la présentation de celle-ci à plat, en même temps qu'elle permet, en service, de régler l'écartement entre les crochets.

L'invention peut être utilisée pour porter ou présenter tout autre objet qu'une jardinière.



1 La conception des porte-jardinières connus sur le marché
 varie d'un fabricant à l'autre. Ces porte-jardinières sont
 le plus souvent fabriqués en fil de fer. Leurs éléments
 constitutifs sont soudés, d'où il résulte un encombrement
 5 notable, préjudiciable aux emballages, aux expéditions, au
 stockage. Certains modèles existent sous la forme de cro-
 chets plus ou moins complexes.

La présente invention a pour objet l'assemblage d'un
 porte-jardinière à partir de ses éléments constitutifs: cro-
 10 chets et barre d'appui. Indépendants les uns des autres ces
 éléments sont réunis par des pièces d'assemblage permettant
 le repliement des crochets le long de la barre d'appui. Le
 porte-jardinière peut de la sorte, hors service, se présen-
 ter à plat, et donc minimiser son encombrement. Le système
 15 permet en outre de régler à volonté l'écart entre les cro-
 chets.

Par barre d'appui il faut entendre la, ou les, traverses
 horizontales qui prennent appui sur les barreaux des balcons
 ou sur tout autre support. Par crochet il faut entendre
 20 l'élément du porte-jardinière qui, une fois accroché ou
 suspendu, reçoit la jardinière.

La Fig. 1 représente un porte-jardinière à éléments sou-
 dés, composé d'une barre d'appui A et de deux crochets
 B et C.

25 La Fig. 2 représente une pièce d'assemblage.

La Fig. 3 représente un porte-jardinière replié, muni de
 ses pièces d'assemblage F et G.

La Fig. 4 représente un porte-jardinière réalisé en cro-
 chets unitaires, munis chacun de leur barre d'appui ^{K L} ~~M~~ et ~~N~~.

30 La Fig. 5 représente une configuration possible de barre
 d'appui simple avec blocage facultatif sur les pièces

La Fig. 6 représente une configuration possible de barres d'appui doubles avec pièce de blocage facultatif en H.

Une même monture peut donc comporter plusieurs barres d'appui, et le nombre de crochets n'est pas nécessairement limité à deux sur la même barre d'appui. Plusieurs barres d'appui supposent une pièce d'assemblage conçue à cet effet, sans altération du principe même de la pièce: il suffira d'ajouter un élément du type E (Fig. 2) par exemple.

Dans le but de simplifier l'exposé, aussi bien que l'Abrégé et les Revendications, il sera fait état d'une monture type comportant deux crochets et une seule barre d'appui.

Le système objet principal du présent brevet consiste en une pièce d'assemblage composée de deux profilés semi-rigides (Fig. 2), de quelque section que ce soit, en principe orthogonaux, solidaires ou rendus solidaires l'un de l'autre, à l'intérieur desquels sont engagés ou emboîtés les éléments du porte-jardinière. Ici la barre d'appui est enfilée en E et le crochet est emboîté en D. Le repliement des crochets ne présente pas de difficulté et le réglage de l'écart entre les crochets s'effectue par coulissage le long de la barre d'appui.

Une telle pièce peut être réalisée en matière plastique.

Des crochets, munis chacun de leur barre d'appui, peuvent constituer des éléments indépendants que l'on peut ou non raccorder les uns aux autres (Fig. 4).

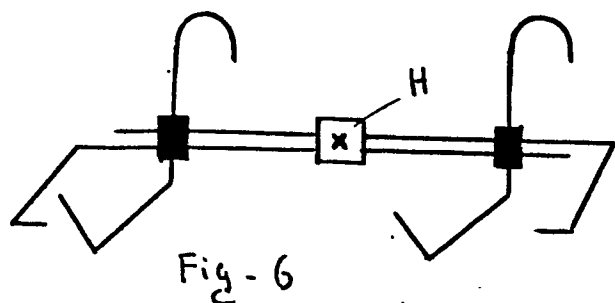
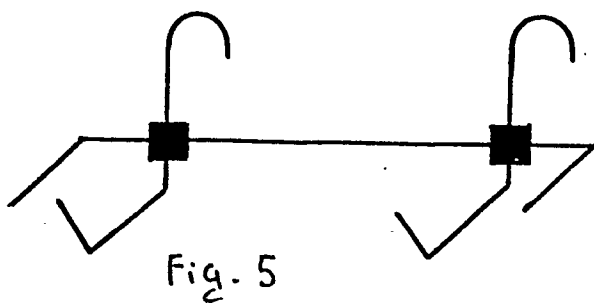
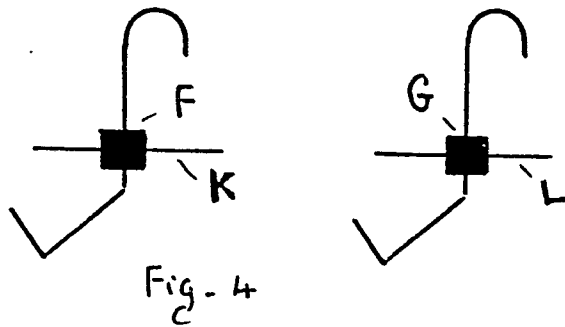
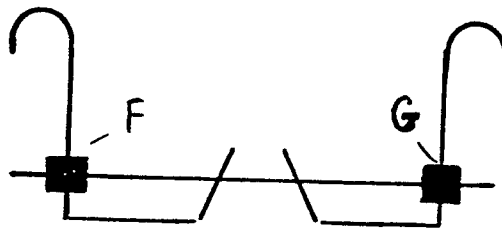
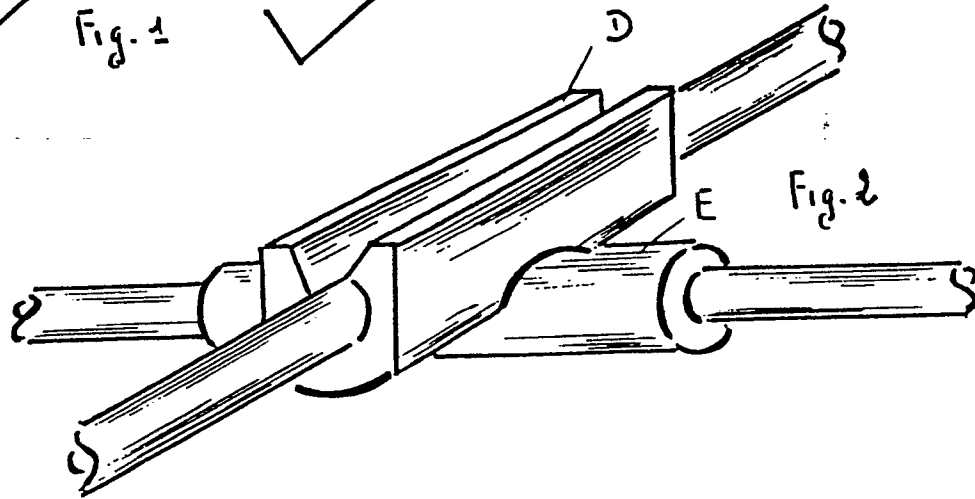
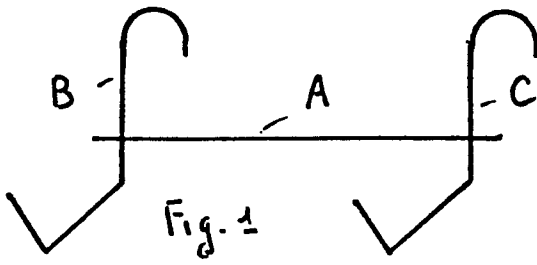
Toute pièce décorative ou utilitaire peut être ajoutée ou incorporée aux éléments constitutifs du porte-jardinière, et celui-ci peut être réalisé en quelque matériau que ce soit, ou combinaison de matériaux divers. Les crochets peuvent recevoir toute autre forme, fonction de leur utilisation ou de leur aspect, que celle dessinée pour illustrer

1 la description. Il en va de même pour la barre d'appui.

Préférentiellement utilisée en tant que porte-jardinière, la monture décrite peut l'être aussi pour supporter ou présenter tout autre objet. (une planche pour former une étagère par exemple). Elle peut être utilisée en crochet unitaire et ce crochet, muni d'une barre d'appui appropriée, peut être adapté dans sa forme aux nécessités de son emploi.

ASSEMBLAGE DES ELEMENTS CONSTITUTIFS D'UN PORTE-JARDINIÈRE.

- 1 1 .- Dispositif permettant l'assemblage des éléments (cro-
chets et barres d'appui, quelque soit la forme utilitaire ou
décorative de ceux-ci) constituant un porte-jardinière, dis-
positif caractérisé par l'emploi d'une ou plusieurs pièces
5 d'assemblage (fonction du nombre de crochets rattachés à la
barre d'appui) formant pince, coulisseau, etc..., ces pié-
ces étant réalisées par deux profilés semi-rigides, solidai-
res ou rendus solidaires l'un de l'autre, à l'intérieur des-
quels sont insérés ou engagés les éléments du porte-jardi-
nière.
10
- 2 .- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le
fait que la pièce d'assemblage, en raison de la faculté qu'
elle offre de permettre le coulissage ou l'emboîtement (ou
15 l'un et l'autre) des éléments du porte-jardinière, rend pos-
sible, hors service, le repliement du crochet sur la barre
d'appui, ainsi que, en service, le réglage de l'écartement
entre les crochets.
- 3 .- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le
fait que les crochets, munis chacun de leur barre d'appui,
20 peuvent constituer des éléments indépendants que l'on peut
ou non raccorder les uns autres.



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
	FR - A - 1 471 452 (PLANTEGENEST) * En entier *	1,2	A 47 G 7/04 A 47 H 27/00
	--		
	FR - A - 1 483 185 (PLANTEGENEST) * En entier *	1-3	
	--		
	FR - A - 1 451 135 (PLANTEGENEST) * Page 1, colonne de droite, alinéa 2; résumé *	1,2	
	--		
	DE - B - 1 240 249 (SCHEYER) * En entier *	1,2	A 47 G A 47 H
	--		
	FR - A - 2 311 954 (FISCHER) * Figures *	1,2	
	--		
	FR - A - 1 297 141 (LECLERCQ) * Résumé; figure 1 *	1,2	
	--		
	GB - A - 1 073 746 (FERROTEST) * Revendication 1; figure 1 *	1,2	
	--		
	FR - A - 2 151 236 (FLANDIN BLETY) * Revendications; figures *	1,2	
	--		
	./.		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			X: particulièrement pertinent A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: demande faisant interférence D: document cité dans la demande L: document cité pour d'autres raisons
			&: membre de la même famille, document correspondant
☒ Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 15-04-1981	Examineur BOURSEAU

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
	<u>US - A - 1 859 221 (RICHARD)</u> * Revendications; figures * -----	1-3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)